



# Municipalité de Saint-Pacôme

MRC de Kamouraska  
Province de Québec

## PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

Votre Conseil municipal a adopté le budget 2024, le 18 décembre dernier en rencontre extraordinaire.

La Municipalité prévoit un budget courant en 2024 à la hausse de 142 011 \$ par rapport à 2023. Le taux de base est légèrement augmenté de 0.02587 \$ par 100 \$ de valeur imposable, passant de 1.1243 \$ à 1.15017 \$ par 100 \$ de valeur imposable. Ce qui représente une hausse moyenne de 2.3 %.

<b>Revenus</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Taxes sur la valeur foncière	1 478 420 \$	1 512 843 \$
Taxes services municipaux	381 376 \$	441 094 \$
Taxes services de la dette	136 594 \$	126 472 \$
Tenant lieu de taxe	73 480 \$	73 500 \$
Transferts	316 397 \$	373 555 \$
Services rendus aux organismes municipaux	3 034 \$	4 148 \$
Loisirs et culture	30 100 \$	26 220 \$
Imposition de droits	23 550 \$	21 250 \$
Amendes et pénalités	2 000 \$	1 000 \$
Intérêts	10 600 \$	17 000 \$
Autres revenus	2 020 \$	2 500 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>2 457 571 \$</b>	<b>2 599 582 \$</b>

<b>Dépenses</b>		
Administration générale	558 705 \$	657 172 \$
Sécurité publique	269 166 \$	274 039 \$
Réseau routier	475 771 \$	499 103 \$
Transport collectif	7 570 \$	7 017 \$
Hygiène du milieu	507 214 \$	563 789 \$
Santé et bien-être	10 000 \$	9 000 \$
Aménagement urbanisme et développement	115 114 \$	122 806 \$
Loisirs et culture	168 016 \$	184 373 \$
Frais de financement	44 983 \$	47 282 \$
Remboursement en capital	301 032 \$	235 000 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 457 571 \$</b>	<b>2 599 582 \$</b>

## VOTRE COMPTE DE TAXES

Taux des taxes sur la valeur foncière	2023	2024
Taxes foncières générales	0.45904 \$	0.52376 \$
Service de la dette aqueduc & égout 15%	0.02777 \$	0.02597 \$
Service de la dette générale	0.12845 \$	0.08945 \$
Taxe spéciale incendies	0.10865 \$	0.11004 \$
Taxe services de la police	0.07988 \$	0.08146 \$
Taxe spéciale déneigement	0.16348 \$	0.16822 \$
Quotes-parts MRC	0.15704 \$	0.15128 \$
<b>Total taxes générales</b>	<b>1.12431 \$</b>	<b>1.15017 \$</b>

Taxes de services		
Aqueduc exploitation	184.00 \$	191.00 \$
Égouts exploitation	133.00 \$	162.00 \$
Boues de fosses septiques	182.00 \$	197.00 \$
Matières résiduelles	206.00 \$	246.00 \$
Dette aqueduc et égouts	210.00 \$	196.00 \$

Voici quelques explications :

La gestion des matières résiduelles et les frais de collectes par la Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest sont à la hausse, ce qui entraîne une légère augmentation de la taxe s'y rapportant.

Les coûts pour la voirie, l'entretien de la chaussée et des routes sont à la hausse, ce qui entraîne une augmentation de la taxe s'y rapportant. Les frais de déneigement font aussi l'objet d'une hausse notable, ce qui se répercute sur le compte de taxes.

Il est à noter que la Municipalité a pris tous les moyens pour contenir les coûts et les dépenses dans tous les postes budgétaires dans ce contexte d'inflation.

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2024	2025	2026	Total des trois années
Chemins, rues, trottoirs	553 000 \$	23 000 \$	3 000 \$	579 000 \$
Réseaux d'aqueduc et d'égouts	2 450 000 \$	575 000 \$	\$	3 025 000 \$
Infrastructures loisirs - culture	345 500 \$	20 000 \$	\$	365 500 \$
Bâtiments : Édifices communautaires	125 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	175 000 \$
Matériels et véhicules	78 800 \$	2 000 \$	2 000 \$	82 800 \$
<b>TOTAL</b>	<b>3 552 300 \$</b>	<b>645 000 \$</b>	<b>30 000 \$</b>	<b>4 227 300 \$</b>

*\*En vertu du Code municipal du Québec, le Conseil municipal doit adopter un Programme triennal d'immobilisations pour les trois années subséquentes.*

*\*\*Tous ces projets étant conditionnels à l'aide financière des gouvernements supérieurs et aux règlements d'emprunts de la Municipalité de Saint-Pacôme.*

Le 24 janvier 2024